

# DOZULE

N° 13

## PAIX ET JOIE

27 décembre 1998

PAR LA CROIX DU SEIGNEUR

Annoncez les merveilles de Celui qui vous a appelée des ténèbres à son admirable Lumière (apparition du 27 décembre 1972)

.....

### EDITORIAL

#### UN NOUVEAU CALVAIRE POUR DOZULE

Dozulé était un des rares villages de France où, depuis vingt ans, il n'y avait plus de calvaire : le précédent était l'un des plus beaux et des plus élevés de la région ; il avait été mis en place le 23 mai 1897. Or, fin 1978, au cours d'une violente tempête, il fut abattu et brisé à la base et au niveau de l'entre-croisement des axes. Le « Christ » de ce calvaire, admirable chef-d'œuvre dû au talent du sculpteur Herndt, eut les deux bras et les deux jambes brisés. Il n'avait jamais été remplacé.

Grâce à l'initiative du Père Joseph Blet, nouveau curé de Dozulé, une croix s'élèvera à nouveau à l'emplacement exact de l'ancien calvaire.

En général, comme chacun sait, un calvaire reçoit bénédiction sur pied. Or pour des raisons de sécurité routière, le « Christ » du nouveau calvaire a été exceptionnellement béni, le 14 novembre dernier, en l'église même de Dozulé, et ce, par notre évêque Monseigneur Pierre Pican. Cette émouvante cérémonie eut lieu à 18 h 30, au cours de la messe du samedi soir, en présence, bien sûr, du Père Blet, d'un diacre et de nombreux fidèles. Les lectures de la messe étaient celles du 33<sup>ème</sup> dimanche ordinaire, dans lequel la liturgie de l'Eglise évoque la parousie du Seigneur. La très belle homélie de Monseigneur Pican, s'appuyant sur ces lectures, rappelait, entre autres, le devoir d'entraide des chrétiens, face aux catastrophes survenues en Amérique centrale.

Le « Christ » en fonte, recouvert de bronze, était déposé sur un linge satiné blanc, entouré de bougies rouges. Après la bénédiction, chacun fut invité à venir s'incliner respectueusement devant lui.

Après ces moments d'intense émotion, nous sommes repartis le cœur rempli de « Paix, de Joie et de

*recueillement* », paroles mêmes prononcées par notre évêque à la fin de son sermon.

Cette nouvelle importante apportera sans nul doute à ceux qui l'attendaient depuis des années un grand réconfort, avec la certitude que la patience et la confiance en la Volonté du Seigneur est toujours source de grâces...

Odette de Lannoy

#### **Lu sur un calvaire flamand de 1632 :**

Je suis la Lumière et vous ne Me voyez pas  
Je suis la Route et vous ne Me suivez pas  
Je suis la Vérité et vous ne Me croyez pas  
Je suis la Vie et vous ne Me recherchez pas  
Je suis le Maître et vous ne M'écoutez pas  
Je suis le Chef et vous ne M'obéissez pas  
Je suis votre Dieu et vous ne Me priez pas  
Je suis le Grand Ami et vous ne M'aimez pas

**SI VOUS ÊTES MALHEUREUX,  
NE ME LE REPROCHEZ PAS**

#### SOMMAIRE

Editorial.....	1
Au temps des calvaires.....	2
Article de Mr l'abbé L'Horset... ..	2
Article du Père Jean + Marie.....	3
Le retour en gloire de Jésus.....	5
Bibliographie et abonnements.. .	6

## AU TEMPS DES CALVAIRES

Malgré le vent de scepticisme qui souffle sur notre planète, la plupart de nos villages de France ont gardé au fond de leur cœur sinon une foi profonde, du moins le respect des sentiments religieux.

Autrefois, il n'y a pas si longtemps, sur le fâche de son habitation nouvellement construite, le paysan posait une croix, qui était bénie par le curé de la paroisse. Sur la meule du blé fraîchement coupé au temps des moissons, il en était de même. Le pain était aussi placé sous la protection de Dieu, et ce même paysan n'oubliait jamais de tracer sur la pâte avec son couteau le signe de la croix.

La croix de bois ou le calvaire de granit que l'on rencontre fréquemment au détour d'un chemin, à

l'orée d'un village ou au creux d'un vallon, ont toujours été jusqu'à nos jours l'objet d'une profonde vénération. Autrefois on s'y agenouillait pieusement pour demander à Dieu les soulagements de toutes sortes de l'âme et du corps. C'est parfois le cœur gonflé de larmes que l'on est venu se prosterner là, et c'est souvent le sourire de l'espérance aux lèvres qu'on s'en est retourné...

À notre époque encore, les maires de très nombreux villages se font un point d'honneur d'entretenir soigneusement ce petit coin de terre et de le fleurir abondamment.

Le promeneur qui s'y arrêtera quelques instants restera peut-être étonné, puis songeur. Un ange passera... qui laissera derrière lui sans doute une bouffée de souvenirs

lointains qu'on avait oubliés : les cloches d'une église, la Première Communion, le sourire de Marie et les matins de Pâques dans la formidable éclosion des printemps d'autrefois. A l'enfant qu'il tiendra par la main, il dira peut-être, presque malgré lui : « Regarde, c'est Jésus ! » Et les questions du tout petit jailliront comme un bouquet de lys.

Eh, oui ! Ce peut être devant un calvaire que tout commence...

La croix de Jésus-Christ,  
c'est une boussole pour notre  
route.

Odette de Lannoy

## ARTICLE DE MONSIEUR L'ABBÉ L'HORSET SUR LA NATIVITÉ DE JÉSUS

Il y a deux mille ans, un enfant est né dans une étable. Sa mère, Marie, l'enveloppe de langes et le dépose délicatement sur la paille, que Joseph, son père, avait arrangée en forme de berceau.

Les passants que le hasard amenait vers l'étable jetaient un regard admiratif sur le nouveau-né : « Qu'il est beau, ce petit pour coucher sur la paille ! » Ils ont vu en cet enfant un enfant comme les autres, et ils sont passés à côté du Mystère (Dieu seul, en effet, peut nous le révéler).

Poursuivons notre méditation par le récit que donne St Luc dans son Evangile (chapitre II) :

Dans la contrée, des bergers qui habitaient dans les champs veillaient tour à tour à la garde de leurs troupeaux. Tout à coup un ange leur apparaît, environné de lumière. Les bergers furent effrayés. Mais l'ange aussitôt les rassure : « *N'ayez pas peur, je vous annonce une bonne nouvelle qui sera pour vous et pour le peuple une grande joie. Aujourd'hui, dans la cité de Bethléem, un Sauveur vous est né, et voici le signe qui vous permettra de le reconnaître : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche.* »

Tandis que l'ange remontait au ciel, une foule de l'armée céleste le rejoignit, et tous ensemble ils se mirent à glorifier Dieu : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes que Dieu aime.* »

Les bergers, alertés par ce message du ciel, accoururent vers la crèche, et virent l'Enfant, comme l'ange leur avait dit. Et l'ayant contemplé, ils firent connaître ce qui leur avait été dit de cet Enfant, et tous ceux qui les entendirent furent émerveillés de ce que leur racontaient les bergers (St Luc II, 8-18)

Dieu choisit toujours les simples pour leur confier ses messages, avec mission de les transmettre aux autres.

Quant à Marie, « *elle conservait avec soin tous ces souvenirs, et les méditait dans son cœur.* » Puis les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu, pour tout ce qu'ils avaient entendu (St Luc II, 17-20).

Ce nouveau-né, qui naît ainsi dans un décor de pauvreté et de dénuement, c'est le Sauveur du monde, c'est le Fils de Dieu, Lumière, née de la Lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré de toute éternité, et qui s'est fait homme dans le sein de la Vierge Marie.

Tel est le Mystère que l'Eglise nous invite à contempler chaque année, pour que nous retirions de cette contemplation toutes les grâces qu'Il nous a méritées par Sa Nativité.

Nous te bénissons, ô Père, de nous avoir donné ton Fils bien-aimé, pour qu'en Lui, par Lui et avec Lui, nous devenions nous-mêmes tes propres enfants.

L'apôtre St Jean, dans le prologue de son évangile, nous invite à entrer dans ce Mystère étonnant :

« *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Et tout a été fait par Lui... Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous. À tous ceux qui Le reçoivent, Il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu... Et de sa Plénitude nous avons tous reçu grâce pour grâce.* » (Jean I, 2-16). Ils jouissent de sa Plénitude, tous les élus qui, dans la vision éternelle, chantent la gloire de Dieu. Ils ont reçu de sa Plénitude dans la foi et l'espérance, ceux qui, soutenus par la grâce de sa Nativité, vont, au rythme des Noël d'ici-bas, vers le dernier Noël qui les comblera de joie.

Le message de Dozulé fait écho à cette Révélation. Un ami très cher, dont j'admire la foi profonde, et qui est un fervent de « Dozulé », me dit lors de chaque rencontre ces paroles dictées par Jésus à Madeleine le mardi 12 juin 1973 : « *Je suis le premier et le dernier et le vivant, et tout ce qui vous a été donné. Je suis l'Amour, la paix, la Joie, la Résurrection et la Vie* ». Ces paroles, me dit mon ami, ne peuvent venir que du Seigneur, elles nourrissent ma foi et ma prière.

Mes chers amis, en fêtant Noël, n'en faisons pas essentiellement une occasion de réjouissances profanes, de clinquants et de bonne table. Nos joies humaines, si légitimes soient elles, ne sont rien en comparaison de la Joie de Dieu. Célébrons donc avec ferveur la Naissance de Jésus Sauveur, dans l'amour et la paix. À tous, bon et joyeux Noël.

Victor L'Horset

## SITUATION ACTUELLE DE DOZULE D'APRES LE DROIT DE L'EGLISE

### 2<sup>e</sup> partie :

#### La commission diocésaine et l'enquête canonique

Dans la première partie, que nous supposons connue du lecteur (voir *Paix et Joie* n° 12), nous avons examiné l'ordonnance de Mgr Badré du 24 juin 1985, et nous avons pu conclure que cette ordonnance ne jugeait pas les faits de Dozulé quant au fond, ne se prononçant pas sur l'essentiel, c'est-à-dire sur l'*origine* divine ou non des apparitions et du message de Dozulé. Nous examinerons une prochaine fois ce que Mgr Badré dit dans sa déclaration du 8 décembre 1985, mais qui ne fait pas partie de l'ordonnance. Cette ordonnance donc ne touche directement ni aux apparitions ni au message ; elle est de caractère simplement disciplinaire, et ne fait que prendre des mesures légitimes et provisoires d'ordre public ; elle ne constitue pas un point d'arrivée, mais un point de départ pour l'examen et le suivi de « l'affaire de Dozulé ».

Ce que nous confirme la lettre du Cardinal Ratzinger du 25 octobre 1985, dont nous commencerons à peine l'examen cette fois pour le poursuivre et le terminer la prochaine fois : car il est nécessaire auparavant, pour mieux comprendre la nature, le sens et la portée de cette lettre, d'examiner un peu ce que nous savons de la commission diocésaine et de l'enquête qui ont précédé l'ordonnance de l'évêque. Tout ce que nous avons dit et dirons est fondé sur un vaste dossier réuni sur Dozulé et sur de nombreuses rencontres avec les principaux acteurs et témoins de ces faits ; si des lecteurs disposaient d'informations différentes ou complémentaires, nous les remercions de bien vouloir nous les communiquer : nous ne voulons défendre aucune thèse *a priori*, mais seulement la vérité, rien que la vérité et toute la vérité, à laquelle nous conduit l'Esprit-Saint, avec force et douceur, *fortiter et suaviter*, si nous le prions avec foi et amour.

#### 1) Ce que nous ne savons pas.

Le Cardinal Ratzinger accuse d'abord réception des documents qui lui ont été envoyés par l'évêque de Bayeux et Lisieux, et qui sont, écrit-il, le rapport de la commission diocésaine et l'ordonnance. Nous ne connaissons pas le contenu de ce rapport transmis par Bayeux à Rome, nous ne savons pas si ce rapport inclut, comme il le devrait, en annexe et intégralement, tous les documents fondamentaux du dossier que sont : l'original manuscrit de tous les Cahiers de Madame Madeleine Aumont (en particulier le premier Cahier, qui est une pièce capitale en faveur de l'authenticité

possible des apparitions, authenticité sur laquelle seule l'église peut se prononcer avec autorité), l'original des procès verbaux rédigés par le P. L'Horset après chaque apparition, les témoignages écrits des nombreux témoins directs des apparitions, les témoignages écrits des grâces reçues par le message ou sur le lieu de Dozulé, etc. Ou bien si ce rapport inclut seulement des extraits de ces documents, choisis et ordonnés en fonction de quels critères objectifs ?

Nous ne savons pas non plus si ce rapport inclut, comme il le devrait, des études théologique, spirituelle, historique, canonique, médicale, etc. des faits, des personnes et du message de Dozulé, études qui sont les mémoires doctrinaux et scientifiques rédigés par des membres de la commission ou par des experts appelés par elle. Ces mémoires doivent être réalisés à la lumière non seulement de la Sainte Ecriture, de la Tradition et des sciences, comme il se doit, mais aussi à la lumière de l'expérience de l'Eglise en matière de faits extraordinaires, expérience qui s'est singulièrement approfondie et enrichie depuis un siècle et demi avec les enquêtes canoniques et les jugements épiscopaux relatifs aux faits et apparitions de la Salette, Lourdes, Pontmain, Fatima, Beauraing, Banneux, Syracuse, etc.

Par ailleurs, nous ne savons rien officiellement de la commission elle-même, ce qui ne nous semble pas tout à fait normal, car le secret ne concerne que les interrogatoires des témoins et les délibérations de la commission, mais pas la commission elle-même. Nous ne connaissons pas la composition de cette commission, qui devrait être composée de personnes remarquables à la fois par leur science et leur piété, leur sens de l'Eglise et leur ouverture au surnaturel, leur zèle pour le salut des âmes, leur amour de la vérité et leur liberté de tous préjugés rationalistes ou autres ; et parmi eux au moins un ou deux experts en discernement spirituel, et particulièrement en faits mystiques. Toutes ces vertus souhaitables pour les membres d'une commission d'enquête devraient être couronnées par la sainte crainte du Seigneur, qui vient de l'Esprit Saint, car on ne brade pas impunément les dons de Dieu que sont les charismes authentiques : « si Dieu a parlé, qui ne prophétiserait ? » (Amos 3, 8). Les pasteurs ont le devoir grave d'examiner les charismes reçus par les fidèles et de retenir ceux qui sont bons, ceux qui viennent de Dieu : encore faut-il le savoir, donc discerner, et avec grand soin, car est en jeu le bien spirituel de l'Eglise.

C'est ce qu'enseignent l'Écriture et la Tradition, et c'est ce que répète le Concile Vatican II : « *Eprouvant les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu, les prêtres découvriront et discerneront dans la foi les charismes des laïcs sous toutes leurs formes, des plus modestes aux plus élevés, ils les reconnaîtront avec joie et les développeront avec ardeur* » (Décret sur le ministère et la vie des prêtres, § 9) ; « *de la réception de ces charismes résulte pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Église et dans le monde, pour le bien des hommes et l'édification de l'Église, dans la liberté du Saint-Esprit qui souffle où il veut... C'est aux pasteurs qu'il appartient de porter un jugement sur l'authenticité et le bon usage de ces dons, non pas pour éteindre l'Esprit, mais pour éprouver tout et retenir ce qui est bon* » (Décret sur l'Apostolat des Laïcs, § 3).

De plus il n'est pas licite, pour justifier l'attentisme ou l'inaction, de se retrancher derrière la prétendue non autorité des révélations dites privées, car cela serait contraire à la doctrine et à la pratique de l'Église en la matière, jusque récemment. Certaines révélations particulières ont une portée publique et engagent l'Église, entraînant pour ses Pasteurs de véritables obligations au moins morales sinon juridiques. Lors d'un voyage aux États-Unis, Jean-Paul II déclarait publiquement que « *Fatima engage l'Église* ». Et plusieurs des derniers papes et évêques ont parlé ou écrit dans le même sens ; faute de place, nous ne citerons que l'évêque de Liège déclarant vraies les apparitions de Banneux : « *nous croyons vraiment que la Sainte Vierge est apparue et a parlé à Banneux. Cette conviction entraîne pour nous des obligations...* ».

Enfin nous ne savons pas non plus dans quel esprit ni avec quelle méthode la commission a procédé, ce qui ne fait pas non plus partie du secret de procédure : nous reproduisons une prochaine fois pour exemple des extraits de l'admirable ordonnance par laquelle Mgr Laurence, évêque de Tarbes, constituait publiquement la commission d'enquête pour l'examen des apparitions de Lourdes, en précisait la composition détaillée en nommant tous les membres soit par leur fonction soit par leur nom, et lui indiquait dans quel esprit et avec quelle méthode elle devait procéder. Même chose pour Fatima. Pour Dozulé il n'en est rien et même, à notre connaissance il n'existe aucun document juridique public autorisé, signé de l'évêque, constituant officiellement et publiquement la commission : tout ce que nous avons trouvé, c'est un bref communiqué sans signature, inséré dans le bulletin diocésain « *Eglise de Bayeux* » du 13 mai 1984, page 275, informant que « *une commission diocésaine a été constituée par Mgr l'évêque...* », sans aucune précision ni sur sa mission ni sur sa composition. La commission d'enquête a vécu environ un an et n'a plus donné aucun signe d'existence après la promulgation de l'ordonnance de Mgr Badré. À Lourdes une commission de seize prêtres du diocèse a travaillé pendant quatre ans, aidée de la collaboration fréquente de plusieurs experts en diverses sciences, avec la consigne suivante publiée par l'évêque : « *la commission ne doit rien négliger pour s'entourer des lumières et arriver à la vérité, quelle qu'elle soit* ».

## 2) Ce que nous savons.

Ce que nous savons du travail de la commission, c'est d'abord qu'elle a entendu le P. L'Horset une ou deux fois, ce qui est très peu puisqu'il a été le tout premier témoin pendant plus de huit ans, d'abord des grâces eucharistiques reçues par Mme Aumont, ensuite des apparitions et du message qu'elle a reçus devant lui et devant de nombreux autres témoins, laïcs et religieuses. Ce que nous savons ensuite, c'est que, peut-être à une exception près, aucun des principaux témoins directs des apparitions, laïcs ou religieuses, n'a été convoqué par la commission ; même ceux qui avaient consciencieusement envoyé leur nom et adresse à la commission n'ont jamais été convoqués par celle-ci. Cela paraît étonnant, mais c'est la vérité, et chacun peut la vérifier en interrogeant directement ces personnes, qui sont par ailleurs des chrétiens convaincus, des paroissiens fidèles et bien « normaux », et convaincus aussi de la réalité et de l'authenticité de ce à quoi ils ont assisté. Et ceux qui ont reçu par Dozulé des grâces importantes n'ont pas été convoqués non plus, comme ce prêtre, qui envoya à la commission le témoignage de sa conversion et de sa vocation sacerdotale par le message de Dozulé et qui ne fut jamais convoqué par elle, et d'autres comme lui. Est-ce que le Cardinal Ratzinger a été bien informé de cela ?

Ce que nous savons enfin du travail de la commission, c'est qu'elle n'a jamais convoqué Mme Aumont. Cela semble presque incroyable, mais c'est pourtant vrai. Il est possible qu'une fois tel prêtre membre de la commission soit passé la voir chez elle, mais *incognito*, non officiellement, sans se réclamer de la commission et sans l'interroger au nom de celle-ci ; mais cela n'est pas du tout sûr, car Mme Aumont a reçu beaucoup de prêtres *incognito*. Elle avait été reçue une fois, et une seule, par Mgr Badré, mais c'était environ dix ans avant la constitution de la commission et sur la proposition du P. L'Horset, pour lui présenter Mme Aumont, puisque l'évêque n'avait jamais voulu venir sur les lieux pour se rendre compte par lui-même. Que la personne qui est objectivement la première intermédiaire des faits et du message de Dozulé n'ait jamais été convoquée par la commission, pas plus que les principaux témoins directs, voilà qui est grave et qui jette une ombre sur toute l'enquête. Est-ce que le Cardinal Ratzinger a été bien informé de tout cela ?

Car dans l'enquête sur les faits extraordinaires, c'est l'audition répétée des personnes par qui ces faits surviennent qui constitue l'élément central et déterminant du travail de la commission (et non « les faits périphériques », sur lesquels nous reviendrons) : ces personnes doivent être examinées et entendues de nombreuses fois par la commission, qui a le devoir de les interroger de toutes les façons possibles, pour les mettre à l'épreuve des inévitables contradictions d'un interrogatoire à l'autre si tout ne vient pas de Dieu, ou au contraire pour constater la vérité inattaquable et imper-turbable de leur témoignage, sous tous les points de vue, si tout vient de Dieu. C'est ainsi que Bernadette de Lourdes ou les trois enfants de Fatima ont été interrogés à de nombreuses reprises par la commission et par l'évêque lui-même, et qu'inlassablement, à toutes les formes d'interrogations, ils ont répondu par la constante

vérité qui signe les œuvres de Dieu. Cela n'a pas été fait pour Dozulé, loin de là.

La conclusion s'impose d'elle-même au lecteur de bon sens et de bonne volonté : l'enquête canonique menée sur Dozulé par la commission diocésaine est frappée d'insuffisances graves ; en aucun cas ses travaux ne sauraient être considérés comme satisfaisants et encore moins achevés ; et ses conclusions remises à l'évêque ne peuvent être, dans le meilleur des cas, que partielles et provisoires ; il faut que cela soit su, pour le bien des fidèles

et des pasteurs. Car « *on ne se moque pas de Dieu* » (Galates 6, 7). Nous terminerons ici cette deuxième partie, avec la note d'humour paisible et d'espérance joyeuse qui caractérise le P. L'Horset : « on peut donc espérer qu'un jour une nouvelle commission diocésaine, faisant appel cette fois à des témoins authentiques, qui n'avaient jamais été consultés la première fois, permettra à notre évêque de *suivre cette affaire avec la même vigilance prudente* » (Dozulé. *Récit inédit du premier témoin*, 2<sup>e</sup> édition, p. 16).  
(à suivre) Père Jean†Marie

## LE « RETOUR EN GLOIRE » DE JÉSUS

L'Esprit Saint, écrit Mr l'abbé L'Horset, « *peut, selon les époques et les circonstances, et surtout en période de crise, souligner un point de la Foi, qu'Il juge opportun et nécessaire de nous faire réentendre* » (Le Pays d'Auge, 26 mars 1996)

On sait la place que tient le « retour en gloire » de Jésus dans la Foi catholique. Il semble qu'à Dozulé l'Esprit Saint veuille (entre autres) nous faire réentendre cette vérité.

Il est notoire, en effet, que tous les livres du Nouveau Testament parlent de l'*Avènement du Seigneur*, de son *Jour*, de sa *Manifestation*, et cela conformément aux nombreuses annonces faites par les prophètes de l'Ancien Testament (cf. Actes, 3,24). Les évangiles synoptiques ont, tous les trois, un chapitre entier sur la fin du monde et le retour de Jésus dans la gloire. Et dans l'évangile de saint Jean, Jésus lui-même, par quatre fois (Jean 6, 39, 40, 44, 54), annonce la résurrection, qu'il met en rapport avec l'Eucharistie : « *Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang a la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier Jour* » (6, 54). Le « retour en gloire » du Seigneur est tellement important qu'il fait partie intégrante du Symbole baptismal, et de notre Credo dominical : « *Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts ; et son règne n'aura pas de fin* ». Et à chaque messe, nous attendons ce « retour du Seigneur », de telle sorte que, comme en saint Jean, l'Eucharistie, la résurrection et le retour de Jésus sont proclamés en même temps : « *Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus, nous célébrons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire* ».

Pour rappeler le retour en gloire de Jésus, le message de « Dozulé », se sert (entre autres) d'un texte liturgique (inspiré d'Isaïe 66, 15) du Temps de l'Avent, qui annonce la « Venue » du Sauveur : « *Voici que Notre Seigneur viendra avec puissance et illuminera les yeux de ses serviteurs* » (4 janvier 1974, traduction du texte latin).

### Le temps est proche

On ne s'étonnera pas de trouver, dans la Grande Révélation, des expressions qui semblent relatives au temps « matériel » de nos calendriers, mais qui en fait demandent une interprétation « spirituelle ». C'est le cas, dans le Nouveau Testament, des expressions suivantes : « *Le Royaume des cieux est proche* » (Matthieu 3, 2 ...), « *L'avènement du Seigneur est tout proche* » (Jacq. 5, 8), « *Le Jour est tout proche* » (Rom.13, 12), « *Le temps est*

*proche* » (Apoc. 1, 3 ; 22, 10 ; 22, 20-21). On ne s'étonnera pas non plus de ce que le message de Dozulé, en rappelant que « *le temps est proche* » (Prière de Dozulé, 7 septembre 1973), fasse écho à ces affirmations du Nouveau Testament...

Il n'en fallait pas plus pour que des croyants imprudents, au vingtième siècle comme il y a deux mille ans, tombent dans l'angoisse obsédante des derniers temps, et se mettent à fabriquer des calendriers de fin du monde, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils contredisent les affirmations explicites du Nouveau Testament, selon lesquelles nous devons humblement accepter de rester dans l'ignorance des étapes qui nous séparent du retour en gloire de Jésus. L'évangile est formel : « *Quant à ce Jour, et à cette Heure, personne ne sait quand ils arriveront...* ».

Il serait bien étonnant que le Seigneur se permette, dans une révélation privée, de dire exactement le contraire de ce qu'il nous dit dans sa Grande Révélation publique. Et en effet, à Dozulé, Jésus dit explicitement : « *Sachez que c'est au moment où vous n'y croirez plus que s'accomplira le Message, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où je reviendrai dans la gloire* » (5 décembre 1975).

De plus, nous sommes avertis, dans l'évangile, par Jésus lui-même : « *Prenez garde d'être induits en erreur. Car plusieurs viendront sous mon nom, en disant « C'est moi », et « Le temps est proche ». Ne vous mettez pas à leur suite* » (Luc 21, 8).

Il y a donc deux manières de dire que « *le Jour du Seigneur est proche* » : une manière « chronologique », et une manière, transcendante, évangélique. Car, bien que deux millénaires nous séparent des écrits du Nouveau Testament, le temps aujourd'hui continue d'être « *proche* » ; le règne de Dieu s'est « rapproché » de nous, puisque Jésus, l'Emmanuel, est « avec nous » : les réalités divines, qui seront manifestées définitivement au dernier Jour, sont déjà présentes en Jésus ressuscité, assis à la droite du Père. Et le Royaume de Dieu, présent en Jésus, est déjà d'une certaine façon présent dans l'âme de celui qui accueille Jésus : « *La venue du Royaume de Dieu, lit-on, en effet, dans l'évangile selon saint Luc, ne frappe pas le regard. On ne saurait dire : Le voici ! Le voilà ! Car sachez-le, le Royaume de Dieu est au-dedans de vous* » (Luc 17, ...20-21).

Cet aspect « intérieur » du Royaume de Dieu ne contredit pas la prophétie qui annonce qu'il y aura bien un

dernier jour, dont la date matérielle, chronologique, n'a pas à être connue de nous. En nous disant que « *le temps est proche* », en nous donnant des signes du « prochain » retour de Jésus, le message de Dozulé, en écho à la Grande Révélation, nous redit la jonction du temps et de l'éternité, qui découle de l'Incarnation, ainsi que la proximité mystérieuse (chronologique, d'une certaine façon, mais) avant tout théologique de l'Avènement du Seigneur.

### Viens, Seigneur, Jésus

Tout l'Ancien Testament résonne de l'attente d'un Sauveur. L'Incarnation du Fils de Dieu, que nous fêtons le 25 mars et le 25 décembre de chaque année, constitue l'étape fondamentale de son Avènement.

En nous faisant part, dans le Nouveau Testament, de son « prochain » retour en Gloire, Jésus veut que l'accomplissement définitif de son Avènement soit l'objet non seulement de notre attente vigilante, mais encore de notre désir, de notre espérance, de notre joie. Déjà, dans l'oraison dominicale, Il nous fait dire à notre Père : « *Que ton Règne vienne* », ce qui vaut tout autant pour la venue actuelle de Dieu dans nos âmes que pour son retour glorieux...

Et les derniers mots de l'Apocalypse de saint Jean nous disent également l'attitude qui doit être la nôtre face à l'annonce du retour en gloire de Jésus : « *Amen, viens, Seigneur Jésus* » (Apocalypse 22, 23).

Cette attitude, nous la retrouvons, et dans les mêmes termes, enseignée par Jésus lui-même à Madeleine, le 7 septembre 1973, dans la prière dite « de Dozulé ». C'est avant tout un cri de joie : « Amen, viens, Seigneur Jésus ».

C'est le même cri de joie qui est rappelé dans l'apparition du 4 janvier 1974 (texte cité plus haut) : « *Voici que Notre Seigneur viendra avec puissance et illuminera les*

*yeux de ses serviteurs. Réjouissez-vous dans le Seigneur. Réjouissez-vous avec Madeleine... ».*

Et c'est la même joie profonde qui est demandée par Jésus lors de l'apparition du 1<sup>er</sup> mars 1974 : « *Réjouissez-vous, car le temps est proche où le Fils de l'homme reviendra dans la gloire. Réjouissez-vous, réjouissez-vous...* » (avec citation de l'épître aux Philippiens, 4, 4-5).

Il va sans dire que cette joie chrétienne fondamentale va de pair avec les sentiments de compassion active à l'égard des victimes des guerres, des famines, des catastrophes, prophétisées par Jésus. Toute catastrophe, toute mort d'homme, tout jugement de Dieu ne sont-ils pas, à l'instar de la ruine du Temple de Jérusalem (prédite avec la fin du monde), autant de répétitions générales de la dernière « grande tribulation » ? Pendant la Passion de l'Eglise, les disciples ont le devoir de s'entraider, de venir au secours de ceux qui sont touchés par le malheur. En écho à son commandement évangélique de charité (Jean 15, 12), le Seigneur, à Dozulé, dit explicitement : « *Aimez votre prochain comme je vous aime, que votre regard soit amour et bonté pour chacun d'entre vous...* » (apparition du 1<sup>er</sup> mars 1974).

Ainsi nous pouvons continuer à proclamer, avec tout le Nouveau Testament et en profitant du message de Dozulé, que le retour de Jésus est « proche », aujourd'hui comme il y a deux mille ans, d'une proximité mystérieuse, et que, devant les événements terrifiants qui constituent la Passion de l'Eglise, les disciples de Jésus ont le devoir non seulement de « *ne pas se troubler* » (Marc 13, 7), mais encore de « *veiller* » (Marc 13, 33), c'est-à-dire d'attendre avec foi son retour, en persévérant dans l'obéissance aux commandements, dans la prière et l'espérance, dans « *la paix et la joie* » (Jean 14, 27 ; 15, 11).

B. Ribay

### **Bibliographie sur « Dozulé »** : (aux éditions F.X. de Guibert, 3, rue J. F. Gerbillon, 75006 Paris)

- Les Cahiers de Madeleine (parus en juin 1997)
- Abbé Victor L'Horsset : Dozulé, récit inédit du premier témoin (1996)
- O. de Lannoy : Dozulé, un témoignage au service de la vérité (1994)

<p><b>Abonnement</b></p> <p>Bulletin Paix et Joie 30 francs pour 1 an, soit 4 numéros en 1999</p> <p>Nom.....</p> <p>Adresse.....</p> <p>Ville.....Code postal.....</p> <p>Chèque à l'ordre de : Paix et Joie (14130 Le Breuil en Auge)</p>	<p>Trimestriel : Paix et Joie Association loi 1901 14130 Le Breuil en Auge</p> <p>Directeur de la publication Odette de Lannoy</p> <p>Imprimé par nos soins Prix au n° 10 francs</p>
---	--

Un grand merci pour toutes vos lettres. Elles nous aident en nous encourageant à maintenir coûte que coûte ce lien avec Dozulé.

Merci également de penser à votre cotisation 1999, soit : 30 francs.

**Joyeux Noël ! Bonne et sainte année !**